



Rapport annuel révisé
Candriam World Alternative

30 septembre 2025

01.10.2024 - 30.09.2025
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-82737



Candriam World Alternative

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du du Conseil d'Administration	6
État des actifs nets au 30 septembre 2025	12
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2025	13
Statistiques	14
Portefeuille-titres au 30 septembre 2025	15
Candriam World Alternative Alphamax	15
Candriam World Alternative C Absolute Return	18
Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés	20
Autres notes aux états financiers	21
Informations supplémentaires non auditées	27



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Tanguy de VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Administrateurs

Fabrice CUCHET
COO, Member of Group Strategic and Executive Committees
Candriam

Bertrand GIBEAU
Independent Director

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Damien ROL
Deputy Global Head of Legal
Candriam

Koen VAN DE MAELE
Global Head of Investment Solutions
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (« AIFM »)

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen



Détails sur la SICAV

La valeur nette d'inventaire par action et les prix d'émission, de rachat et de conversion sont rendus publics chaque jour d'évaluation au siège social de la SICAV. L'exercice social commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et la gestion de ses actifs, qui englobent l'état des actifs nets et l'état des variations des actifs nets libellés en EUR, une liste détaillée des actifs du fonds et le rapport d'audit.

En outre, elle publie également un rapport semestriel détaillant, pour chaque compartiment, l'état des actifs nets, la composition du portefeuille titres, le nombre d'actions en circulation et la valeur nette d'inventaire par action.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

Le prospectus, les statuts et les rapports financiers de la SICAV sont tenus à disposition gratuitement au siège social de la SICAV. Les relevés des mouvements dans les portefeuilles-titres sont disponibles sur demande gratuitement au siège social de la SICAV.

Une Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de Candriam World Alternative (la « SICAV »), ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié sur la convocation.

Elle a lieu dans les six mois suivant la fin de l'exercice.

Les avis relatifs à toutes les Assemblées Générales sont envoyés par courrier à tous les Actionnaires, à l'adresse figurant au registre des Actionnaires, au moins huit jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences en matière de quorum et de majorités nécessaires en vertu de la loi luxembourgeoise.

Les avis financiers ou toute autre information sont envoyés aux actionnaires à leur adresse figurant au registre des actionnaires, conformément à la législation en vigueur. Ils sont aussi publiés dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée, si la législation de ces pays l'exige.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam World Alternative C Absolute Return

Le 11 février 2021, l'équipe d'investissement a reçu l'ordre de dénouer le mandat d'investissement. Tout a directement été mis en œuvre en vue d'organiser une liquidation ordonnée du véhicule d'investissement. Au cours des 12 derniers mois, l'équipe d'investissement a continué d'exécuter la liquidation du Fonds, comme demandé.

Candriam World Alternative Alphamax

Candriam World Alternative Alphamax a généré un rendement brut de l'ordre de 10-13 % au cours de la période de 12 mois jusqu'à septembre 2025, avec des pertes contenues et une faible corrélation avec les actifs traditionnels, malgré de brusques retournements de marché et une dispersion des styles.

Analyse du marché

Au quatrième trimestre 2024, les actions américaines et japonaises, la technologie et la consommation discrétionnaire américaine figuraient parmi les rares contributions solides à la performance, tandis que les obligations de durée longue se sont affaiblies face à l'élargissement des rendements américains. Au premier trimestre 2025, les mesures commerciales américaines ont accentué la volatilité et les actions ont reculé. De son côté, l'Europe a surperformé grâce aux plans d'infrastructures allemands et la Chine a entamé une reprise sélective appuyée par des mesures de relance. Les rendements américains sont repartis à la baisse et les courbes de taux européennes se sont pentifiées. Les droits de douane annoncés en avril ont déclenché une revalorisation instantanée suivie d'un rebond rapide ; le leadership dans les secteurs de la technologie et de l'IA s'est accéléré grâce aux dépenses dans les semi-conducteurs et les infrastructures numériques. Au troisième trimestre, les actions ont dépassé leurs niveaux d'avant le choc, grâce à la dynamique des bénéfices américains, même si l'Europe a accusé un retard. La Chine a continué de mettre en œuvre des mesures de stabilisation ciblées ; le Japon et l'Asie hors Chine sont restés résilients. Avant le symposium de Jackson Hole, les attentes d'assouplissement se sont renforcées, la volatilité obligataire est restée modérée et les spreads de crédit sont restés serrés.

Fonds

Les changements d'allocation sont restés limités à travers les stratégies. L'incertitude début 2025 s'est traduite par une position prudente : la poche Long/Short (L/S) a été réduite, tandis que nous avons augmenté les liquidités vers le milieu d'année. En juillet, nous avons allégé notre allocation aux liquidités au profit des stratégies L/S discrétionnaires et quantitatives. Nous avons liquidé deux positions à la fin du quatrième trimestre 2024 : un fonds Global Macro en raison de performances décevantes et un fonds multi-stratégies afin de saisir de meilleures opportunités. Deux nouvelles positions ont été initiées en juillet 2025 : un fonds Global L/S consacré à l'énergie et un gérant européen L/S. Après la fin de la période, en octobre, les allocations à des gérants à forte conviction ont été renforcées, notamment dans les stratégies quantitatives, L/S États-Unis/Global, Macro et marchés émergents.

Performance du fonds

Au quatrième trimestre 2024, le fonds a enregistré un solide rendement positif, porté par les stratégies quantitatives et les actions L/S. l'arbitrage de taux, les marchés émergents et les multi-stratégies apportant des gains modestes. Les stratégies Event-Driven ont légèrement freiné la performance, après une année très difficile dans ce segment. Les gains quantitatifs ont été portés par les stratégies actions systématiques et Macro discrétionnaires (taux japonais, américains et coréens, matières premières et devises), tandis que les stratégies Long-Short Equity ont généré un alpha généralisé à travers des styles diversifiés, notamment grâce à de fortes positions vendeuses sur les énergies alternatives et à la sélection de titres dans la technologie, la consommation et les services aux États-Unis.

Malgré un environnement très difficile, le fonds a enregistré des rendements modestement positifs ; il a de nouveau enregistré un solide premier trimestre positif début 2025. Les stratégies quantitatives, l'arbitrage de taux et les marchés émergents ont apporté une contribution à la performance, tandis que les stratégies Long-Short Equity et Global Macro ont légèrement pesé sur la performance, malgré la surperformance des stratégies L/S par rapport aux indices actions mondiaux. Les gains quantitatifs sont venus des matières premières, des devises et des actions (l'arbitrage statistique est resté le principal moteur). L'arbitrage de taux a bénéficié d'un positionnement vendeur sur le marché obligataire japonais et d'un positionnement de valeur relative. La dispersion des stratégies L/S a été élevée : certains gérants ont géré l'exposition efficacement. D'autres, au contraire, ont été confrontés à des pressions liées aux pertes dans le secteur de l'IA.

Les rendements ont été solides au deuxième trimestre, avec un net alpha par rapport aux actions mondiales. Les stratégies Long-Short Equity ont le plus contribué à la performance (portées notamment par les stock-pickers dans les actions mondiales et les petites et moyennes capitalisations américaines), suivies par les stratégies quantitatives, les marchés émergents et les stratégies Event-Driven. Les stratégies Global Macro et multi-stratégies ont apporté des contributions modestes. L'arbitrage de taux a légèrement pénalisé la performance en raison d'opérations directionnelles au Japon et d'opérations de valeur relative interrégionales. Les modèles quantitatifs ont tiré parti de l'arbitrage statistique et des stratégies de pentification de la courbe américaine ; les stratégies Event-Driven se sont améliorées en ligne avec nos prévisions, tandis que l'activité de transactions se normalisait.

Enfin, le fonds a enregistré l'un de ses meilleurs trimestres de l'année au troisième trimestre. La performance a été essentiellement portée par les stratégies quantitatives, suivies par les marchés émergents et les stratégies Long-Short Equity, tandis que les stratégies Global Macro, d'arbitrage de taux, multi-stratégies et Event-Driven ont apporté des contributions plus modestes. Les modèles quantitatifs ont généré des gains à travers un large éventail de stratégies, notamment l'arbitrage statistique, les actions systématiques et les stratégies Cross-Asset Macro, soutenues par un rebond du suivi de tendance. Les marchés émergents se sont renforcés, grâce à l'exposition à la Chine et aux chaînes d'approvisionnement dans les secteurs des semi-conducteurs/industriels en Corée et à Taïwan. Les gains des stratégies L/S ont reflété un positionnement discipliné et de l'alpha sur les thèmes technologiques, de l'IA et de l'énergie verte aux États-Unis et en Asie.

Dans l'ensemble, l'année 2025 et les 12 derniers mois ont été très positifs pour le Fonds.



Rapport du Conseil d'Administration

Perspectives du fonds

À l'avenir, la dispersion devrait rester élevée et les opportunités devraient être déterminées par les politiques en matière de droits de douane, les mesures budgétaires et la divergence des trajectoires monétaires. Les stratégies Long-Short Equity sont avantagées par cette dispersion persistante et la normalisation des écarts de valorisation entre les titres de croissance et les titres cycliques ainsi qu'entre régions. Les stratégies quantitatives restent centrales, positionnées pour tirer parti de la volatilité liée aux droits de douane, des rotations de styles et des opportunités de valeur relative sur les taux et les devises. L'arbitrage de taux et les stratégies Global Macro devraient profiter de la fragmentation des régimes de politiques monétaires et de dynamiques commerciales changeantes, les gérants se concentrant sur les opérations sur les courbes de taux, les spreads inter-marchés et les expositions à certains marchés émergents. Les stratégies Event-Driven devraient continuer d'offrir un alpha sélectif à mesure que les conditions de financement s'amélioreront. Les gérants restent optimistes concernant les services aux collectivités et les infrastructures liés à la demande d'électricité et de centres de données, ainsi que sur les composants matériels de l'IA et les chaînes de valeur des semi-conducteurs, tout en reconnaissant que les segments saturés présentent des opportunités de vente à découvert. Les changements structurels dans la dynamique de l'offre américaine, notamment l'inflation des coûts et le ralentissement de la productivité, pourraient redéfinir les investissements énergétiques et les opérations de valeur relative.

Alphamax reste positionné comme une allocation diversifiée à des stratégies orientées vers l'alpha, conçues pour capter les dislocations de marché et préserver le capital, tout en offrant une diversification par rapport aux actifs traditionnels.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 9 février 2026.

Rapport d'audit

Aux actionnaires de

Candriam World Alternative

Notre avis

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de Candriam World Alternative (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 30 septembre 2025, des résultats de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette même date, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Éléments audités

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 30 septembre 2025 ;
- l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ;
- le portefeuille-titres au 30 septembre 2025 ; et
- les notes aux états financiers – tableau des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, qui comprennent une description des principales politiques comptables.

Base pour fonder notre opinion

Nous avons réalisé notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé » pour l'audit des états financiers de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société
coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-2182
Luxembourg

T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation ministérielle n°10181659)
R.C.S. Luxembourg B294273 - TVA LU36559370

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour nous permettre d'étayer notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance (International Independence Standards), publié par le International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF conjointement aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences éthiques.

Autres informations

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent des informations figurant dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers ni notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe des incohérences significatives entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalies significatives dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est chargé de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers dans le respect des exigences légales et réglementaires du Luxembourg liées à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que des contrôles internes que le Conseil d'Administration du Fonds estime nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, le Conseil d'Administration du Fonds a la responsabilité d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, en signalant, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et en partant de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds entend soit liquider le Fonds ou clôturer l'un de ses compartiments, soit cesser les activités ou n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé relatives à l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur, et de publier un rapport d'audit incluant notre opinion à cet égard. Une assurance raisonnable est un degré élevé d'assurance. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie que l'audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours les anomalies significatives si elles existent. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, seules ou ensemble, elles sont raisonnablement susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et exécutons les procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances données, mais pas aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des mesures de contrôle interne du Fonds ;
- évaluons le caractère approprié des principes comptables utilisés et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par le Conseil d'Administration du Fonds ;

- formulons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le Fonds ou l'un de ses compartiments (sauf en ce qui concerne Candriam World Alternative C Absolute Return pour lequel une intention de liquidation a été actée) à cesser leurs activités.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons s'ils reflètent les opérations et les événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Luxembourg, le 10 février 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative
Représentée par

Sandra Conniasselle



État des actifs nets au 30 septembre 2025

		Candriam World Alternative Alphamax	Candriam World Alternative C Absolute Return	Combinés
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	120,032,569	235,524	120,268,093
Liquidités en banque et courtier		115,580	2,713	118,293
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2e	56,883	0	56,883
Autres actifs		13,039	0	13,039
Total des actifs		120,218,071	238,237	120,456,308
Passifs				
À payer lors de la souscription		110,121	0	110,121
Commissions d'administration centrale à payer	4	8,203	21	8,224
Commissions de « Legal Fund Engineering » à payer	4	3,163	32	3,195
Commissions du Dépositaire à payer	5	2,772	8	2,780
Commissions de gestion à payer	3	50,696	378	51,074
Commissions de performance à payer	6	835,844	0	835,844
Taxe d'abonnement à payer	7	5,518	2	5,520
Autres passifs		71,221	25,927	97,148
Total des passifs		1,087,538	26,368	1,113,906
Total des actifs nets		119,130,533	211,869	119,342,402



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2025

		Candriam World Alternative Alphamax	Candriam World Alternative C Absolute Return	Combinés
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		115,993,265	227,135	116,220,400
Revenus				
Intérêts bancaires		45,514	57	45,571
Total des revenus		45,514	57	45,571
Frais				
Commissions de gestion	3	561,784	1,188	562,972
Commissions de performance	6	848,447	0	848,447
Commissions d'administration	4	62,339	78	62,417
Commissions de « Legal Fund Engineering »	4	37,632	65	37,697
Commissions d'administration centrale	4, 5	24,707	13	24,720
Honoraires d'audit		95,801	8	95,809
Taxe d'abonnement	7	18,788	17	18,805
Coûts de transaction	2f	11,692	32	11,724
Intérêts bancaires		15,111	0	15,111
Autres frais	11	97,807	146	97,953
Total des frais		1,711,769	1,469	1,713,238
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		(1,666,255)	(1,412)	(1,667,667)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	7,901,024	0	7,901,024
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2e	698,784	0	698,784
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		101,934	(3)	101,931
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		7,035,487	(1,415)	7,034,072
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	2,316,973	(13,851)	2,303,122
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2e	(24,303)	0	(24,303)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		9,328,157	(15,266)	9,312,891
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		16,749,646	0	16,749,646
Rachats d'actions		(20,559,681)	0	(20,559,681)
Dividendes versés	10	(2,380,854)	0	(2,380,854)
Actifs nets à la fin de l'exercice		119,130,533	211,869	119,342,402



Statistiques

Candriam World Alternative Alphamax

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2023
Total des actifs nets			EUR		119,130,533	115,993,265	121,506,461
C	LU0132841213	Capitalisation	EUR	3,253.23	1,966.98	1,826.72	1,710.68
C - USD - Hedged	LU0273059542	Capitalisation	USD	363.39	2,451.68	2,232.71	2,053.96
I	LU0132841726	Capitalisation	EUR	6,131.45	2,279.27	2,104.17	1,957.91
I - USD - Hedged	LU0273059971	Capitalisation	USD	1.02	2,767.94	2,506.14	2,295.01
R2	LU1565455547	Capitalisation	EUR	91,664.05	200.73	184.84	171.62
R2 - USD - Hedged	LU1565456271	Capitalisation	USD	5,601.48	228.80	206.66	189.33
V	LU1565457089	Capitalisation	EUR	9,739.82	2,048.01	1,881.94	1,743.83
V - USD - Hedged	LU2747762420	Capitalisation	USD	1.00	1,714.78	1,546.19	-
V2	LU2521065297	Capitalisation	EUR	3,333.33	1,640.05	1,495.63	-
V2 - USD - Hedged	LU2649173445	Distribution	USD	35,377.07	1,102.75	1,053.42	-
Z	LU1565474506	Capitalisation	EUR	10,784.74	1,844.06	1,690.23	1,562.75
Z2	LU2521065370	Capitalisation	EUR	-	-	-	1,533.07

Candriam World Alternative C Absolute Return

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 30.09.2023
Total des actifs nets			EUR		211,869	227,135	232,258
I	LU1062026569	Capitalisation	EUR	219.46	965.42	1,034.99	1,058.33



Candriam World Alternative Alphamax

Portefeuille-titres au 30 septembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Fonds fermés				
Îles Caïmans				
ABSOLUTE ACTIV VALUE LTD S EUR	252	EUR	0	0.00
ABSOLUTE OCTANE FD LTD S EUR	1,419	EUR	0	0.00
EUROPEAN CATALYST F LTD S EUR	32,400	EUR	0	0.00
THE ABSOLUTE RETU EUR FD S EUR	1,168	EUR	0	0.00
			0	0.00
Total des fonds fermés			0	0.00
Fonds ouverts				
Bermudes				
LYNX 1.5 BERM B1 NOV24	590	EUR	596,953	0.50
LYNX 1.5 CL B1 01.24 SERIES EUR	498	EUR	458,836	0.39
			1,055,789	0.89
Îles Caïmans				
ACTUSRAY EUR ALPH AE APR24 UN	1,125	EUR	1,413,726	1.19
ACTUSRAYPARTNERS EUROPEAN ALPHA FUND JUL 2025	1,572	EUR	1,644,655	1.38
ALPHADYNE GLBL RII 6 A EUR S 1	2,724	EUR	3,373,646	2.83
BLACKROCK STRAT EQ HDGE FD I EUR	7,560	EUR	4,239,000	3.56
BOLDHAVEN FUND A SHARES USD 08.25 UR	1,377	USD	1,212,504	1.02
BREVN HOWARD ALP ST E2 01 23	28,764	EUR	3,065,978	2.57
CAPULA GLB RA LTD - L S1- EUR	9,168	EUR	3,098,835	2.60
CAPULA GLOBAL RELATIVE VALUE FUND H ACC	11,945	EUR	1,768,388	1.48
DE SHAW OCULUS INTERNATIONAL FD ALPHAMAX	12,330	USD	10,493,806	8.81
DORSAL CAPITAL PARTNERS LTD A S062015	1,650	USD	3,849,085	3.23
ENERGY DYNAMIC FUNDLTD-BEURN	11,107	EUR	2,477,533	2.08
GEMSSTOCK CL D EUR UR S.53	6,450	EUR	637,196	0.53
GEMSSTOCK FUND D EURO UR SERIES 54	4,570	EUR	467,145	0.39
HARVEST SMALL CAP OFFSHORE LTD D 0108	1,284	USD	8,448,006	7.09
LMR FUND LTD E NON REST S1	17,747	EUR	4,876,736	4.09
MASSAR MACRO COM FD LTD T B SUB T1 0816	1,407	USD	2,447,741	2.05
SELIGMAN TECH SPECTRUM OFF B1 0515	14,343	EUR	5,033,282	4.23
SRS PARTNERS LTD A 1 S1 INIT	53	USD	357,192	0.30
SRS PRTN CL A NR S1A INI	94	USD	634,165	0.53
SRS PRTN CL B NR 1 25 S1A INI	571	USD	3,947,971	3.31
THE CANYON VAL REAL CL-A-INI	129	USD	1,382,616	1.16
YARAKA FD CL A UNR SER 1 MAR04	443	USD	4,736,354	3.98
			69,605,560	58.43
Irlande				
KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	17,604	EUR	2,720,643	2.28
MW-EUREKA EURO FUND-B2 EUR	13,176	EUR	4,081,016	3.43
ODDO BHF MERGER ARBITRAGE Class 3 Restricted	212	EUR	548,687	0.46
ODDO BHF MERGER ARBITRAGE Founder Class Restricted	1,043	EUR	3,037,388	2.55
Otus Smaller Companies UCITS Fund PLC- Maga Smalle	10,990	EUR	1,870,721	1.57
			12,258,455	10.29
Jersey				
BREVN HOWARD FD LTD CL I EUR	12,475	EUR	1,981,815	1.66
			1,981,815	1.66
Luxembourg				
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	2,011	EUR	2,312,707	1.94
FRANKLIN K2 ELECTRON GBL UCITS FD IPFH1C	33,333	EUR	616,327	0.52
GIM TECHNOLOGY LONG-SHORT A0625 - EUR	9,100	EUR	906,542	0.76
GIM-TECHNOLOGY L/S-A0412	9,914	EUR	2,832,126	2.38
			6,667,702	5.60
Royaume-Uni				
GEMSSTOCK FD CLASS D EUR UR S1	12,654	EUR	2,914,697	2.45
			2,914,697	2.45
États-Unis d'Amérique				
ENCOMPASS CAPITAL FD OFF A CL 2 SR 1 UNR	1,474	USD	4,481,161	3.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam World Alternative Alphamax

Portefeuille-titres au 30 septembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ZP OFFSH UTIL FD B 01	855	USD	2,333,920	1.96
			6,815,081	5.72
Îles vierges (Royaume-Uni)				
CFM Stratus Feeder Limited - Class E1.5 Shares (Eu	3,229	EUR	12,286,844	10.31
			12,286,844	10.31
Total des fonds ouverts			113,585,943	95.35
Fonds ouverts avec side pocket				
Îles Caïmans				
TACONIC OP RE M SP0724 S123980	67	EUR	42,368	0.04
TACONIC OPP FD RESER M S123980	11	EUR	13,181	0.01
TAL CHINA FOCUS FD CL A DI 1 USD	1,729	USD	82,290	0.07
TAL CHINA FOCUS FD CL A DI 2 USD	322	USD	89,303	0.07
TAL CHINA FOCUS FD CLASS A USD	8,673	USD	6,219,484	5.22
			6,446,626	5.41
Total des fonds ouverts avec side pocket			6,446,626	5.41
Total du portefeuille-titres			120,032,569	100.76
Coût d'acquisition			89,817,513	



Candriam World Alternative Alphamax

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 30 septembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Îles Caïmans	63.84
Îles vierges (Royaume-Uni)	10.31
Irlande	10.29
États-Unis d'Amérique	5.72
Luxembourg	5.60
Royaume-Uni	2.45
Jersey	1.66
Bermudes	0.89
	100.76

Répartition économique (en % des actifs nets)

Fonds d'investissement	100.76
	100.76



Candriam World Alternative C Absolute Return

Portefeuille-titres au 30 septembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Fonds fermés				
Îles Caïmans				
ABSOLUTE ACTIV VALUE LTD S EUR	48	EUR	0	0.00
ABSOLUTE OCTANE FD LTD S EUR	54	EUR	0	0.00
EUROPEAN CATALYST F LTD S EUR	10,339	EUR	0	0.00
THE ABSOLUTE RETU EUR FD S EUR	179	EUR	0	0.00
			0	0.00
Total des fonds fermés			0	0.00
Fonds ouverts				
Luxembourg				
CANDRIAM MONEY MARKET EURO AAA Z EUR ACC	105	EUR	120,749	56.99
			120,749	56.99
Total des fonds ouverts			120,749	56.99
Fonds ouverts avec side pocket				
Îles Caïmans				
TAL CHINA FOCUS FD CL A DI 1 USD	1,157	USD	55,042	25.98
TAL CHINA FOCUS FD CL A DI 2 USD	216	USD	59,733	28.19
			114,775	54.17
Total des fonds ouverts avec side pocket			114,775	54.17
Total du portefeuille-titres			235,524	111.16
Coût d'acquisition			231,004	



Candriam World Alternative C Absolute Return

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 30 septembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	56.99
Îles Caïmans	54.17
	111.16

Répartition économique (en % des actifs nets)

Fonds d'investissement	111.16
	111.16



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 30 septembre 2025, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Candriam World Alternative Alphamax

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	50,368,309	USD	59,158,000	28/11/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	188,149
USD	40,972,741	EUR	34,886,411	28/11/2025	CACEIS Bank, Lux. Branch	(131,266)
						56,883

Veuillez vous référer à la Note 8 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Candriam World Alternative (ci-après la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois constituée pour une durée illimitée à Luxembourg le 6 juillet 2001 conformément aux dispositions de la partie II de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée, et de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. La SICAV se qualifie de fonds d'investissement alternatif au sens de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds alternatifs et ses dispositions d'application (ci-après la « Loi GFIA »). Le GFIA de la SICAV est Candriam depuis le 17 décembre 2010.

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») en date du 13 août 2001. Ils ont été modifiés pour la dernière fois le 1^{er} juillet 2022 et les modifications ont été publiées au « RESA, Recueil Électronique des Sociétés et Associations » (ci-après dénommé le « RESA »). Les statuts ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-82 737.

La principale caractéristique de la SICAV est d'être un Fonds de Fonds établi suivant la loi luxembourgeoise ; les actifs sont principalement investis dans des fonds alternatifs également appelés « Hedge Funds » (ci-après les « Fonds Cibles »). Les hedge funds ont pour caractéristique principale de pouvoir utiliser des techniques d'investissement non accessibles aux gestionnaires traditionnels, telles que la vente à découvert, l'utilisation de produits dérivés à des fins spéculatives ou le levier financier.

La SICAV se présente comme un OPC à compartiments multiples, c'est-à-dire qu'elle se compose de plusieurs compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte.

Chaque compartiment place 20 % ou plus de ses actifs nets dans des OPC de type ouvert (Société d'Investissement à Capital Variable, Fonds Commun de Placement, limited partnerships, sociétés à responsabilité limitée ou tout autre véhicule de placement collectif).

Actuellement, les compartiments suivants sont disponibles aux investisseurs pour souscription :

<u>Compartiment</u>	<u>Devise de référence</u>
Candriam World Alternative Alphamax	EUR

Le 18/09/2023, le Conseil d'administration a décidé de clôturer le compartiment Candriam World Alternative C Absolute Return aux nouvelles souscriptions à compter du 20 septembre 2023.

Chaque compartiment peut offrir plusieurs classes d'actions qui se différencient par leur politique de distribution (soit de capitalisation, soit de distribution des revenus) ou par les investisseurs visés et/ou par leurs commissions d'entrée ou de gestion, ou par leurs devises d'expression.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La **Classe C** est réservée aux personnes physiques et aux personnes morales dont la souscription initiale minimale s'élève à une action ou EUR 1.000 (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation).
- La **classe I** est réservée aux investisseurs institutionnels.
- La **classe R2** est réservée : distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par le GFIA qui ne perçoivent, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, , lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat aux OPC approuvés par le GFIA.
- La **Classe V** est réservée exclusivement aux Investisseurs institutionnels dont la souscription initiale minimale s'élève à EUR 10.000.000, (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les Classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation).
- La **Classe V2** est une classe sans commission de performance réservée exclusivement aux Investisseurs institutionnels dont la souscription initiale minimale s'élève à EUR 10.000.000, (ou sur décision du Conseil d'Administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les Classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation).
- La **classe Z**, réservée : Aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par le Gestionnaire. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe. Aux OPC approuvés par le Gestionnaire et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La **classe Z2** est une classe sans commission de performance, réservée : Aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par le Gestionnaire. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe. Aux OPC approuvés par le Gestionnaire et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

Classes d'actions couvertes en devises de référence : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle la classe d'actions couverte est libellée. L'objectif de ce type de couverture est que la performance de la classe d'actions couverte soit raisonnablement comparable (après ajustement de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à la performance d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié par le suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Classes d'actions couvertes par des actifs : ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre les devises dans lesquelles les investissements d'un compartiment sont détenus et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié par le suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Ces deux types de couverture ont pour objectif d'atténuer le risque de change.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Pour le compartiment Candriam World Alternative C Absolute Return, les états financiers ont été établis selon la méthode de non-continuité d'exploitation attendu que le Management a décidé de clôturer le compartiment en 2022. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Les valeurs nettes d'inventaire utilisées aux fins des états financiers sont datées du 30 septembre 2025. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 14 octobre 2025 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, sont évaluées sur base du dernier cours connu disponible à Luxembourg le jour de l'évaluation. Si une valeur est négociée sur plusieurs marchés, l'évaluation sera basée sur le dernier cours connu sur son marché principal.

Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public mais dont le dernier cours n'est pas représentatif de leur valeur réelle sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les parts de fonds sont évaluées sur base de leur valeur nette d'inventaire officielle à la fin du mois correspondant ; à défaut de valeur nette d'inventaire officielle disponible de fin de mois correspondant, une valeur nette d'inventaire estimative est utilisée. Pour les positions illiquides, une décote peut être appliquée.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculé(e)s sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 30 septembre 2025 :

1 EUR = 1.175000 USD

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR sont la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chaque compartiment.

e) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principaux principes comptables (suite)

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Coûts de transaction

Pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2025, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

g) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam (ci-après dénommée « Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs » ou « GFIA »), société en commandite par actions de droit luxembourgeois constituée à Luxembourg le 10 juillet 1991 a été désignée comme GFIA de la SICAV. Candriam, ayant son siège social à SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon L-8009 Strassen, est une filiale de Candriam Group (auparavant New York Life Investment Management Global Holdings S.à r.l.), une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

Conformément à la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, la Société de Gestion est autorisée à déléguer ses fonctions, pouvoirs et obligations ou une partie de ceux-ci à toute personne ou société qu'elle juge appropriée. Toutefois, la Société de Gestion conserve l'entière responsabilité des actes accomplis par ce(s) délégué(s).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne.

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 30 septembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam World Alternative Alphamax	C	Capitalisation	LU0132841213	1.50%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059542	1.50%
	I	Capitalisation	LU0132841726	0.85%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059971	0.85%
	R2	Capitalisation	LU1565455547	0.50%
	R2 - USD - Hedged	Capitalisation	LU1565456271	0.50%
	V	Capitalisation	LU1565457089	0.30%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2747762420	0.30%
	V2	Capitalisation	LU2521065297	0.60%
	V2 - USD - Hedged	Distribution	LU2649173445	0.60%
Candriam World Alternative C Absolute Return	Z	Capitalisation	LU1565474506	0.00%
	Z2	Capitalisation	LU2521065370	0.00%
	I	Capitalisation	LU1062026569	0.00%

Note 4 – Commissions d'administration

Commissions d'administration centrale

En vertu d'un Accord d'Administration Centrale, le GFIA a nommé, à ses propres frais et sous son contrôle et sa responsabilité, CACEIS Bank, Luxembourg Branch, dont le siège social est établi à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Teneur de Registre, Agent de Transfert et Agent Administratif. L'Accord d'Administration Centrale est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trois mois.



Autres notes aux états financiers

Note 4 – Commissions d'administration (suite)

CACEIS Bank, Luxembourg Branch agit comme succursale luxembourgeoise de CACEIS Bank, une société anonyme de droit français dont le siège social est sis 1- 3, place Valhubert, 75013 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS Paris 692 024 722. Il s'agit d'un établissement de crédit agréé, supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Cet établissement est également autorisé à exercer des activités bancaires et des activités d'administration centrale à Luxembourg par l'intermédiaire de sa succursale luxembourgeoise.

Commissions de « Legal Fund Engineering »

En vertu du contrat de désignation de la SICAV, en rémunération de son activité de « Legal Fund Engineering », le GFIA perçoit des commissions de « Legal Fund Engineering » exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant et selon les détails ci-dessous.

Les taux maximaux en vigueur pour les commissions d'administration et les commissions de « Legal Fund Engineering » au 30 septembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam World Alternative Alphamax	C	Capitalisation	LU0132841213	0.11%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059542	0.11%
	I	Capitalisation	LU0132841726	0.07%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059971	0.07%
	R2	Capitalisation	LU1565455547	0.11%
	R2 - USD - Hedged	Capitalisation	LU1565456271	0.11%
	V	Capitalisation	LU1565457089	0.07%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2747762420	0.07%
	V2	Capitalisation	LU2521065297	0.07%
	V2 - USD - Hedged	Distribution	LU2649173445	0.07%
	Z	Capitalisation	LU1565474506	0.07%
	Z2	Capitalisation	LU2521065370	0.07%
Candriam World Alternative C Absolute Return	I	Capitalisation	LU1062026569	0.07%

Note 5 – Commissions de Dépositaire

CACEIS Bank Luxembourg Branch (le « Dépositaire ») a été désignée dépositaire des actifs de la SICAV.

Le Dépositaire reçoit en rémunération de ses services une commission de dépositaire exprimée en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne et payable par la SICAV à la fin de chaque trimestre.

Le Dépositaire agit également en tant qu'Agent Payeur pour la SICAV conformément au Contrat de Dépositaire et d'Agent Payeur. L'Agent Payeur est responsable de la réception des paiements des souscriptions d'actions et du dépôt de ces paiements sur les comptes bancaires de la SICAV ouverts auprès du Dépositaire et de la distribution des revenus et dividendes aux actionnaires. L'Agent Payeur est également en charge du paiement relatif aux remboursements et rachats des actions.

Les taux maximums en vigueur au 30 septembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam World Alternative Alphamax	C	Capitalisation	LU0132841213	0.04%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059542	0.04%
	I	Capitalisation	LU0132841726	0.03%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU0273059971	0.03%
	R2	Capitalisation	LU1565455547	0.04%
	R2 - USD - Hedged	Capitalisation	LU1565456271	0.04%
	V	Capitalisation	LU1565457089	0.03%
	V - USD - Hedged	Capitalisation	LU2747762420	0.03%
	V2	Capitalisation	LU2521065297	0.03%
	V2 - USD - Hedged	Distribution	LU2649173445	0.03%
	Z	Capitalisation	LU1565474506	0.03%
	Z2	Capitalisation	LU2521065370	0.03%
Candriam World Alternative C Absolute Return	I	Capitalisation	LU1062026569	0.03%

Le poste Commissions d'administration centrale présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 inclut le montant de commissions de dépositaire suivant :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
Candriam World Alternative Alphamax	EUR	5,045
Candriam World Alternative C Absolute Return	EUR	7



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Commissions de performance

Candriam World Alternative Alphamax :

Pour chaque classe d'action, le GFIA a droit à une commission de performance :

- pour la Classe C libellée en EUR de 15 % au-delà du €STR (indice de référence) ;
- pour la Classe CUSDH libellée en USD de 15 % au-delà du taux de la Réserve Fédérale US capitalisé (indice de référence) ;
- pour la Classe I libellée en EUR de 15 % au-delà du €STR (indice de référence) ;
- pour la Classe IUSDH libellée en USD de 15 % au-delà du taux de la Réserve Fédérale US capitalisé (indice de référence) ;
- pour la Classe R2 libellée en EUR de 15 % au-delà du €STR (indice de référence) ;
- pour la Classe R2USDH libellée en USD de 15 % au-delà du taux de la Réserve Fédérale US capitalisé (indice de référence) ;
- pour la Classe V libellée en EUR de 15 % au-delà du €STR (indice de référence) ;
- pour la Classe V USD H libellée en USD de 15 % au-delà du taux de la Réserve Fédérale US capitalisé (indice de référence) ;
- pour la Classe Z libellée en EUR de 15 % au-delà du €STR (indice de référence) ;

À chaque valorisation de la classe, un actif de référence est déterminé en supposant un placement théorique au taux annuel de l'indice de référence de l'ensemble des souscriptions reçues sur la période (l'actif net comptable de fin d'exercice précédent étant assimilé à une souscription de début de période).

En cas de rachat, le dernier actif de référence calculé et l'ensemble cumulé des souscriptions reçues lors de la dernière valorisation sont préalablement réduits proportionnellement au nombre de parts rachetées. De même, une quote-part de la provision éventuelle pour commissions de performance sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de commissions de performance est à payer au GFIA dès le rachat.

Si l'encours, défini comme l'actif net comptable après commissions de performance sur rachats mais hors provision pour commissions de performance correspondant aux parts encore en circulation, est supérieur à l'actif de référence, une surperformance est alors constatée (sous performance dans le cas inverse). La provision pour commissions de performance sur l'encours est ajustée à 15 % du montant de cette nouvelle surperformance par dotation ou reprise de provision, avant le calcul de la valeur nette d'inventaire. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations. La provision pour commissions de performance sur l'encours est à payer au GFIA pour le montant existant à la fin de l'année calendaire.

La période de référence sera l'année calendaire.

Les souscripteurs peuvent obtenir à tout moment auprès du GFIA, la communication des modalités de calcul des commissions de performance.

Candriam World Alternative Alphamax

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	15.00%	58,944	0.88%
C - USD - Hedged	Capitalisation	USD	15.00%	6,937	0.74%
I	Capitalisation	EUR	15.00%	133,258	1.06%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	15.00%	23	0.85%
R2	Capitalisation	EUR	15.00%	113,399	1.21%
R2 - USD - Hedged	Capitalisation	USD	15.00%	11,193	0.86%
V	Capitalisation	EUR	15.00%	205,929	1.07%
V - USD - Hedged	Capitalisation	USD	15.00%	16	0.98%
Z	Capitalisation	EUR	15.00%	318,748	1.02%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2025 s'élève à 848 447 EUR.

Note 7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe d'abonnement équivalant soit à 0,05 % de la valeur nette d'inventaire soit à 0,01 % de la valeur nette d'inventaire de la Classe I. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de l'actif net de la SICAV calculé à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Aucune taxe d'abonnement n'est due sur les actifs que la SICAV détient dans des actions d'autres OPC déjà soumis eux-mêmes à la taxe d'abonnement à Luxembourg.

Note 8 - Garanties

En ce qui concerne les instruments dérivés de gré à gré, une garantie en espèces a été reçue ou constituée.

Note 9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 10 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 30 septembre 2025 :



Autres notes aux états financiers

Note 10 - Dividendes (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam World Alternative Alphamax	V2 - USD - Hedged	USD	69.85	31/12/2024

Note 11 - Autres charges

Le poste Autres charges présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 comprend :

Compartiment	Description	Montant (en EUR)
Candriam World Alternative Alphamax	Honoraires de consultance	28,350
	Émoluments des Administrateurs	17,935
	Frais CSSF	9,233
	Frais de TVA	3,406
	Frais d'enregistrement	13,200
	Rémunération des services aux actionnaires	25,301
	Frais divers	382
	Total	97,807
Candriam World Alternative C Absolute Return	Honoraires de consultance	43
	Émoluments des Administrateurs	28
	Frais CSSF	17
	Frais de TVA	5
	Frais d'enregistrement	7
	Rémunération des services aux actionnaires	46
	Total	146

Note 12 - Événements significatifs

Il n'y a pas d'événements significatifs à la fin de l'exercice.

Note 13 - Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Directives AIF

Conformément aux directives AIF, veuillez trouver ci-après la répartition entre les profits réalisés et les pertes réalisées et la répartition entre les plus-values non réalisées et les moins-values non réalisées :

Compartiment	Devise	Profits réalisés sur la vente d'investissements	Pertes réalisées sur la vente d'investissements	Variation de la plus-value non réalisée sur investissements	Variation de la moins-value non réalisée sur investissements
Candriam World Alternative C Absolute Return	EUR	-	-	3,107	-16,958
Candriam World Alternative Alphamax	EUR	8,064,416	-163,392	9,068,927	-6,751,954

Compartiment	Devise	Bénéfice sur les contrats de change à terme	Perte sur les contrats de change à terme	Variation de la plus-value non réalisée sur les contrats de change à terme	Variation de la moins-value non réalisée sur les contrats de change à terme
Candriam World Alternative C Absolute Return	EUR	-	-	-	-
Candriam World Alternative Alphamax	EUR	8,289,176	-7,590,392	401,477	-425,780

Compartiment	Devise	Bénéfice de change	Perte de change	Variation de la plus-value non réalisée de change	Variation de la moins-value non réalisée sur change
Candriam World Alternative C Absolute Return	EUR	3	-6	-	-
Candriam World Alternative Alphamax	EUR	16,302,576	-16,200,642	-	-



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, relative aux organismes de placement collectif, et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2024, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 17.350.856 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.728.914 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 144.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.166.282 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.502.219 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.405.396 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.014.600 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 235.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.578.123 EUR
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 6.127.306 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.852.462 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.150.350 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 203.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.393.861 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.350.853 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 14 avril 2025 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam



Informations supplémentaires non auditées

Profil de risque du fonds

Compartiment	Endettement en fonction de la méthode de l'engagement (Méthode GFIA)	Endettement en fonction de la méthode brute (Méthode GFIA)
Candriam World Alternative C Absolute Return	100.00%	98.72%
Candriam World Alternative Alphamax	100.00%	140.91%

Publications de la performance du Fonds

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Performance sur un an basée sur les dernières valeurs nettes d'inventaire publiées*
Candriam World Alternative C Absolute Return	I	EUR	-6.72%
Candriam World Alternative Alphamax	C	EUR	7.68%
Candriam World Alternative Alphamax	C – USD – Hedged	USD	9.81%
Candriam World Alternative Alphamax	I	EUR	8.32%
Candriam World Alternative Alphamax	I – USD – Hedged	USD	10.45%
Candriam World Alternative Alphamax	R2	EUR	8.60%
Candriam World Alternative Alphamax	R2 – USD – Hedged	USD	10.71%
Candriam World Alternative Alphamax	V	EUR	8.82%
Candriam World Alternative Alphamax	V – USD – Hedged	USD	10.90%
Candriam World Alternative Alphamax	V2	EUR	9.66%
Candriam World Alternative Alphamax	V2 – USD – Hedged	USD	11.31%
Candriam World Alternative Alphamax	Z	EUR	9.10%

* Performance du 30/09/2024 au 30/09/2025

Conformément à l'article 23 de la Directive GFIA, tout changement substantiel dans les informations sur la performance sera communiqué aux investisseurs avant l'investissement. Les changements sont réputés substantiels s'il y a une probabilité élevée qu'un investisseur raisonnable, prenant connaissance de telles informations, réexamine son investissement dans le FIA vu que de telles informations pourraient influencer la capacité de l'investisseur à exercer ses droits concernant son investissement, ou autrement porter préjudice aux intérêts d'un ou de plusieurs investisseurs dans le FIA.



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Dans le cadre du Règlement SFDR, tous les compartiments de la structure font l'objet de l'article 6 du Règlement.

Ils n'intègrent pas systématiquement de caractéristiques ESG dans le cadre de gestion. Néanmoins, des risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises en vertu de la politique d'exclusion de Candriam, qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie (article 6) :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental